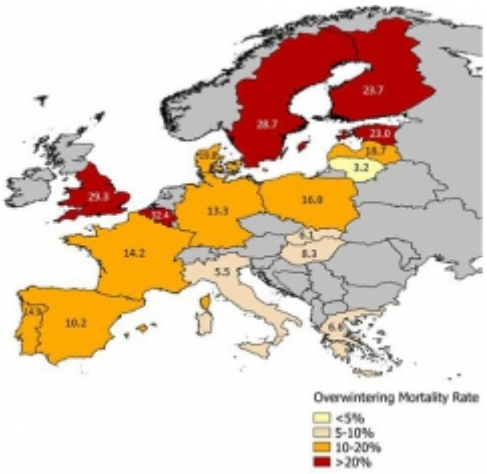
Première évaluation précise de la mortalité des colonies d'abeilles en Europe

27 mai 2015

La Commission européenne a publié, le 5 mai dernier, les résultats d'un programme de surveillance épidémiologique des colonies d'abeilles mené en 2012 et 2013 dans 17 États membres (EPILOBEE). Chaque pays a mis en place un protocole de collecte de données, harmonisé par le laboratoire européen de référence pour la santé des abeilles, dépendant de l'Agence de sécurité sanitaire française (Anses).

Le protocole consistait en une série de trois visites des colonies, à l'hiver 2012, au printemps et à l'automne 2013. En tout, plus de trente mille colonies ont fait l'objet d'une surveillance. Le taux de mortalité hivernale, compris entre 3,5 % et 33,6 %, est bien plus élevé dans le nord de l'Europe (28,8 % au Royaume-Uni, 28,7 % en Suède, 33,6 % en Belgique, etc.) que sur le pourtour méditerranéen (9,5 % en Espagne, 5,3 % en Italie, 6,6 % en Grèce, etc.). Un taux de mortalité hivernale (voir carte ci-dessous) inférieur à 10 % est généralement admis comme acceptable. S'il est intermédiaire en France (14,1 %), le taux de mortalité durant la saison apicole est le plus élevé d'Europe (13,6 % alors qu'il ne dépasse pas 10 % dans aucun autre pays).

Mortalité hivernale dans les pays de l'Union européenne



Source : EPILOBEE 2012-2013

Conduits sur deux ans, ces travaux nécessitent d'être prolongés pour s'affranchir notamment des variations annuelles du climat. Les auteurs soulignent en effet que l'hiver 2012-2013 particulièrement froid explique sans doute, en partie, la surmortalité observée dans les pays d'Europe du Nord.

Le protocole ainsi établi apparaît comme prometteur selon les auteurs et pourrait pallier l'absence de dispositif de surveillance des abeilles pointé du doigt par l'Agence européenne de sécurité sanitaire (EFSA) en 2009. Toutefois, alors qu'un moratoire sur l'utilisation de quatre pesticides néocotinoïdes est en vigueur depuis décembre 2013 et que son extension à l'ensemble des produits de cette famille est évoquée, plusieurs scientifiques ont déploré l'absence de la prise en compte de l'effet des pesticides dans le programme EPILOBEE.

Clément Villien, Centre d’études et de prospective

Source : Commission européenne